

Paul, Marcel, Henri... et les autres



Des prêtres rappelés en Algérie témoignent (1956-1957)

SYNTHÈSE

Yvon Gourhand
ARH – Université permanente de Nantes
Mars 2018

« Ces innombrables morts, ces massacrés, ces torturés, ces piétinés, ces offensés sont notre affaire à nous tous. »

Vladimir JANKELEVITCH, *L'Imprescriptible*, 1986

« Non, la torture n'est pas indispensable en temps de guerre, on pourrait très bien s'en passer. Quand je repense à l'Algérie, cela me désole, car cela faisait partie, je vous le répète, d'une certaine ambiance. On aurait pu faire les choses différemment. »

Général MASSU, *Le Monde*, 22 juin 2000

INTRODUCTION

Début février 1957, un groupe de jeunes prêtres issus du Grand séminaire de Nantes éditent une brochure intitulée sobrement *Documents sur l'Algérie*. Courant 1956, après une ordination expresse en avril [**Diapo n°2**], ils sont repartis sous les drapeaux, car faisant partie des disponibles rappelés en Algérie durant une période d'au moins six mois. Ceci dans le contexte de la seconde vague de rappel survenue après le vote des pouvoirs spéciaux et l'intensification de la soi-disant « pacification » dans le cadre des opérations dites de maintien de l'ordre par le gouvernement de Guy Mollet.

Au retour d'Algérie, ils se retrouvent alors au Grand séminaire, « *en couveuse* », avant d'être envoyés en paroisse. Ils éprouvent le besoin impérieux de témoigner par écrit de ce qu'ils viennent de vivre lors de leur séjour algérien comme d'en informer leur hiérarchie [**Diapo n°3**]. Ce témoignage n'aura pas le sort d'autres publiés au début de l'année 1957 et assez largement médiatisés comme le dossier Jean Müller édité par *Témoignage Chrétien* ou la brochure *Des rappelés témoignent...* éditée quant à elle par le Comité de résistance spirituelle qui s'est constitué en 1956. En effet, ce début d'année 1957 va être marqué par une mobilisation de milieux chrétiens progressistes sinon contre la guerre qui ne dit pas son nom et tout au moins pour dénoncer les méthodes de pacification employées par la France en Algérie, dans le cadre d'une guerre contre-révolutionnaire pour laquelle l'Indochine aura servi de laboratoire.

Notre étude a donc comme objectifs :

- d'une part, de revenir sur le document élaboré par ces jeunes prêtres nantais, en particulier son contenu et son devenir immédiat et ultérieur ;
- d'autre part, au travers des autres publications, de contextualiser cette initiative au sein d'une mobilisation chrétienne, en l'occurrence avant tout catholique, contre les exactions perpétrées en Algérie à cette période ;
- enfin, de tenter de situer ce type d'opposition, de « micro-résistance », voire de « micro-désobéissance », parmi celles qui ont pu se manifester durant ce moment d'intensification du conflit algérien. Car, comme l'a noté Tramor Quemeneur, « *le témoignage peut être considéré comme une forme de désobéissance, une contestation de la guerre pour ses raisons ou les conditions de son déroulement* ». Lequel d'ajouter : « *Un groupe social se caractérise notamment par la commission de "micro-désobéissances" : il s'agit des chrétiens* », sachant que nous nous intéresserons donc aux catholiques.

Documents sur l'Algérie : **des témoignages accablants, mais aussi une note d'espoir**

Comme l'a écrit Paul Templier, un des treize prêtres rappelés, « *Nous sommes partis là-bas avec des idées simples, aucune conscience politique, un peu d'antimilitarisme [...], des doutes même sur ce qu'on allait foutre là-bas, mais pas de contestation radicale* ». Leur situation est évidemment particulière par rapport à bien d'autres rappelés, souvent mariés, parfois pères de famille, obligés de laisser leur emploi... et des plus mécontents en fait. Et ils partent donc alors que les disponibles rappelés manifestent bruyamment leur opposition en France métropolitaine. Si certains seront aumôniers pendant tout ou partie de leur rappel, la plupart sont incorporés comme les autres rappelés, Marcel Bauvineau, par exemple, notant « *Prêtre, je participais aux mêmes opérations que les autres, n'étant pas aumônier militaire* ».

Une partie de ces jeunes prêtres, revenus à Nantes, s'attellent à la rédaction d'un document portant témoignage, élaboré en trois parties : la première intitulée « Des faits inquiétants », la seconde, « Réflexions sur l'ambiance militaire » et la troisième « ...Et des faits plus consolants » [**Diapo n°3**]. Les huit témoignages composant la première partie sont présentés comme des faits établis et indiscutables, ceux-ci n'ayant pas comme objectif de faire le procès de l'armée française en général, mais étant moralement problématiques.

Sont rapportées des exactions à l'image de la pratique de la torture ou de la « corvée de bois » ainsi que des violences, actes de vengeance, voire actes gratuits :

« Au retour d'une opération qui n'avait donné aucun résultat, (et après d'autres du même genre), des gars excédés de toujours marcher ainsi apparemment pour rien, tombent à bras raccourcis sur 3 Arabes qu'ils rencontrent. L'un d'eux, ancien séminariste, et par ailleurs fort sympathique, (je le connais bien) les égorge tous les trois de sa propre main. Cet acte, connu du commandant de compagnie, n'attire aucune sanction. Et le journal, 2 jours plus tard, titre: "A K..., règlement de compte entre fellaghas" ».

Les auteurs du document concluent en remarquant le caractère général du mal, « *plus ou moins grave, plus ou moins camouflé* », ceci dans un climat moral « *où, peu à peu, la haine arrive à s'installer froidement* ».

Le second chapitre qui se veut analytique traite justement de l'ambiance militaire. Sur ce sujet, les auteurs, prudemment, n'en font pas une généralité en rapportant cette analyse au seul périmètre des compagnies concernées par leur expérience. Ils soulignent une hostilité généralisée à l'égard tant du gouvernement que de l'armée, les soldats du contingent pensant surtout à rentrer chez eux comme à sauver avant tout leur peau, dans des conditions physiques et morales difficiles. Les préjugés racistes seraient répandus, et les auteurs soulignent un certain « *effondrement*

moral », générant des actions répréhensibles comme les vols et le vandalisme. Serait valorisée avant tout une « *doctrine de l'efficacité* », tout cas de conscience étant mal vu. Les auteurs concluent de manière pessimiste sur la perte du sens moral et l'instauration d'une mentalité collective fondée sur le mépris, partagée par nombre de chrétiens. Ils notent la fréquente carence des aumôniers, du reste fort peu nombreux. Néanmoins, la dernière partie du document se veut plus optimiste sur ce qui témoigne en faveur « *de la fraternité humaine existant entre hommes de races différentes* ».

Par exemple :

« Maison forestière de M... Le sous-lieutenant B. avait organisé à ses frais une infirmerie où, chaque jour, il donnait des soins à des habitants des douars voisins, plus particulièrement aux enfants atteints pour la plupart d'ophtalmies très graves. »

Lors de la réédition en 2002 du document, outre la justification de celle-ci, ce dernier est complété par deux additifs élaborés en 1957, l'un portant sur l'Église catholique en Algérie et l'autre composé d'une compilation de courriers échangés entre les jeunes prêtres rappelés, ceci de fin juin à début novembre 1956.

Le premier est construit en trois parties : le clergé, la communauté chrétienne et l'attitude face à l'islam, au sens de la religion. Le clergé aurait un train de vie supérieure à celui de la métropole, se déplaçant en voiture mais sur de longues distances. Est souligné son isolement. En milieu rural, le curé est avant tout « *l'aumônier de la colonie européenne* », très respecté par les musulmans par ailleurs. Ces prêtres seraient dans l'ensemble très « *Algérie française* », opposés aux milieux progressistes, « *libéraux* », à l'exemple de l'archevêque d'Alger, Monseigneur Duval et jugeant sévèrement l'Église de France, à l'exception du cardinal Saliège, connu pour ses positions pro-Algérie française. A l'exception notable de l'Oranais, la fréquentation des églises par les fidèles serait plutôt faible, surtout dans le contexte de l'époque, des paroisses n'étant pas desservies. Les auteurs, enfin, notent une coexistence des communautés religieuses sans contacts véritables, l'islam, souvent mal connu, étant jugé sévèrement car porteur d'immoralité et jugé rétrograde, les fidèles musulmans étant infantilisés, justifiant de ce fait de la plus grande fermeté à leur égard... Les réflexions des prêtres nantais rejoignent ainsi ce qu'a écrit une historienne : « *[...] les chrétiens d'Algérie sont devenus une communauté centrée sur elle-même, avec très peu de relations œcuméniques et même personnelles avec les communautés religieuses juives ou musulmanes* ». Signalons que le rôle politique de l'islam est entraperçu au travers de son rôle de ciment unitaire des « *Arabes* ».

Le second additif nous renseigne sur les conditions de vie matérielle des jeunes prêtres parfois difficiles, l'exercice sacerdotal en particulier de ceux qui sont aumôniers avec de longs déplacements sur de vastes zones : « *J'ai à m'occuper comme aumônier d'un immense secteur presque aussi grand qu'un diocèse de France* ». Ils sont souvent confrontés à des situations éprouvantes, à l'image de Jean

L. qui assure l'enterrement de treize membres de sa compagnie abattus lors d'une embuscade, en août 1956. S'ils n'occultent pas les exactions françaises, celles du FLN ne sont pas ignorées, déplorant alors surtout le sort des civils pris entre deux feux... Ils souligneront l'indiscipline chronique des rappelés, ayant porté « *un coup très dur à l'armée* », comme la faiblesse des sentiments chrétiens des colons européens.

Une réflexion de l'un d'entre-eux semble parfaitement résumer leur sentiment d'alors sur la situation algérienne :

« La guerre d'Algérie me semble de plus en plus difficile à juger, de même que la conduite future de la France vis à vis de ce pays qui n'est pas – quoi qu'on en dise – une partie de la France et qui pourtant ne peut pas se passer de la France sans tomber sous la tutelle d'un autre pays. »

Lequel estime par ailleurs que c'est sa propre religion qui est jugée au travers de l'armée française.

Si les auteurs de la réédition de *Documents sur l'Algérie* en février 2002 rappellent qu'ils ont eu en son temps le souci de témoigner « *de manière précise, prudente et responsable* », on ne peut pas dire que leur initiative ait alors soulevé vraiment l'enthousiasme de leur hiérarchie ! Avant même leur retour en métropole, ils reçoivent de leurs supérieurs des mises en garde sur l'utilité... du silence. Le principal destinataire du document, l'évêque de Nantes, leur accuse réception, point !, tandis que le directeur de l'aumônerie militaire les assure d'en faire bon usage et le père René d'Ouince - chargé de mission en Algérie par le cardinal Feltin, vicaire général aux Armées – les assure de son accord, tout en soulignant l'importance d'avoir amené également des éléments positifs. Des démarches à Paris auprès de *Témoignage Chrétien*, de monseigneur Duval, comme de René Capitant, « gaulliste de gauche », n'aboutissent à rien. Seule l'initiative personnelle d'un d'entre-eux débouche sur la publication, en juin 1957, d'extraits du document dans *Les Temps modernes*, le journal de Sartre !

Le document réédité connaîtra plus tard un destin plus favorable, à un moment où la parole va se libérer, suite au témoignage, le 20 juin 2000, à la *Une du Monde* de Louisette Ilghariz, torturée par des hommes de la 10^e DP, à la suite duquel, du reste, le général Massu regrettera l'usage de la torture [*Le Monde*, 22 juin 2000]. Le journal *La Croix* publiera, en effet, des extraits des témoignages nantais en mars 2001, tandis que, localement, *Presse Océan* et *Ouest-France* s'en feront largement l'écho ensuite, Jacques Floch, secrétaire d'État aux anciens combattants en 2001-2002 s'étant investi dans le fait de faire connaître le document. Un travail universitaire est consacré aux prêtres nantais, et à leur document, tandis qu'un documentaire d'André Gazut sur Arte les fait témoigner, ceci en 2003. Plus récemment, en 2005, Paul Templier et Marcel Bauvineau ont témoigné au *Lieu Unique* sur Nantes en compagnie de Simone de Bollardièrre et de Charles Silvestre, dans le cadre de « L'Huma-café ». En dernier

lieu, un ouvrage de Claude Juin, tiré de sa thèse soutenue en 2011, utilisera les témoignages des prêtres nantais, citant Paul Templier à propos d'un courrier de l'évêque : « *Il me parlait de magnanimité. Les uns disant "il faut se taire" et les autres "il faut prier le Seigneur" »...*

Les prêtres nantais rappelés ont été en contact avec l'aumônerie militaire en Algérie, y compris en en faisant partie. On peut noter que « *jusqu'à 120 prêtres, 50 pasteurs et 20 rabbins ont servi avec [le statut d'aumônier] dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie* ». L'aumônier est à la fois un ministre du culte mais également un militaire. Les aumôniers, rapidement, sont pris dans une contradiction fondamentale : leur soutien à une « guerre juste » et le respect du droit et de la morale dans la guerre : *jus ad bellum* contre *jus in bello*... Sans entrer dans les détails on peut souligner que, durant la période 1955-1956, l'aumônerie se fera discrète pour le moins, son chef spirituel, le cardinal Feltin, soutenant la pacification sans équivoque [**Diapo n°6**]. L'année 1957 sera marquée par l'affaire Delarue, du nom de l'aumônier de la 10^e DP du général Massu, lequel aura justifié l'usage de la torture dans le contexte de la bataille d'Alger [**Diapo n°5**]. Tandis qu'en 1958, l'abbé Vaugarni, partisan de l'Algérie française, est remplacé en Algérie à la tête de l'aumônerie par l'abbé De L'Espinay, plus exigeant quant à la défense des valeurs morales et chrétiennes [**Diapo n°4**]. Notons simplement que si, du côté de l'aumônerie militaire, ce sera un peu la « valse-hésitation » quant à un positionnement clair quant à la condamnation des exactions, celle-ci fera preuve de fidélité à l'autorité légitime comme d'un jugement sévère à l'égard de l'OAS.

Retenons également que ces jeunes prêtres auront pu contribué à dessiller les yeux de leurs cadets séminaristes sur le conflit algérien et ses réalités, comme nous l'ont indiqué des prêtres rencontrés dans le cadre de notre enquête auprès des anciens appelés et rappelés en Algérie.

Alors que paraît *Documents sur l'Algérie*, d'autres témoignages « à chaud » vont également être publiés, illustrant une forte mobilisation de certains milieux chrétiens.

L'année 1957, une année de mobilisation intense de milieux chrétiens progressistes

On se souviendra que de grandes voix catholiques symbolisées par François Mauriac auront dénoncé les méthodes de la pacification en particulier la torture, des intellectuels catholiques se mobilisant de leur côté en faveur de l'Algérie française par anticommunisme et pour la sauvegarde de l'Occident chrétien. On peut retenir deux personnes, Robert Barrat et André Mandouze, comme des partisans, rapidement, de l'indépendance algérienne. Cependant, comme l'a souligné le directeur de la revue *Esprit*, Jean-Marie Domenach : « *Lutter contre l'avilissement de la France consiste donc à lutter d'abord, en France même, pour la fin de cette guerre, pour une paix négociée, et non pour la victoire du camp opposé* ». Ceux qui franchiront le pas en

soutenant le FLN sont surtout des prêtres en contact avec les immigrés algériens : prêtres-ouvriers, membres de la Mission de France (MDF) ou encore du Prado de Lyon.

Pour ce qui est de l'épiscopat français, ce ne sera pas un bloc monolithique, sachant que l'Église « *est venue dans les plis du drapeau* » en Algérie et qu'à côté d'un clergé très conservateur dans l'Oranais, il faut noter la présence de « progressistes » avec M^{gr} Duval et les prêtres de la MDF. L'épiscopat français dans son ensemble justifie les exigences du devoir patriotique même si des prises de position individuelles ont pu s'opposer [**Diapo n°7**]. Si le vicaire aux armées soutient alors sans faille la pacification, le prélat chargé de la Mission de France soutient ses prêtres expulsés d'Algérie en avril 1956 [**Diapo n°6**]. On se souviendra qu'en juillet 1957, Mgr Badré, aumônier général des Armées, minore l'affaire Delarue qu'il qualifie d'« *incident sans grande importance* » auprès des évêques, dénonçant l'exploitation qu'en aurait fait en juin TC .

Ce journal chrétien engagé à gauche publie, à la mi-février 1957, dans ses *Cahiers* le dossier Jean Müller, un permanent de la Route des scouts de France, un rappelé, tué en Algérie fin octobre 1956 et qui a abondamment écrit durant son séjour [**Diapo n°8**]. Ce témoignage va servir de catalyseur dans la dénonciation de la torture. Ce dossier est complété par un autre relatif aux camps d'internement en Algérie. Jean Müller serait parti pour témoigner, après avoir songé à l'insoumission. Sa personnalité et son parcours en font un homme représentatif de « l'engagement de conscience ».

Il rapportera notamment l'affaire dite du col de Bekar, opération de représailles collectives, fin août 1956, après une embuscade meurtrière du FLN. Si la publication de TC n'a pas été saisie, étant même rééditée, une instruction judiciaire sera mise en route, cet épisode sanglant constituant la pierre d'achoppement d'une éventuelle procédure judiciaire et se soldant par un non-lieu.

La publication du rapport outre son effet de « bombe médiatique » contribue à alimenter la crise de la Route au sein du mouvement scout et plus généralement la guerre d'Algérie provoque des crises au sein des mouvements d'Action catholique comme la JEC.

De son côté, le Comité de résistance spirituelle, constitué à la fin de l'été 1956, publie *Des rappelés témoignent...* en mars 1957 avec un tirage d'au moins 20 000 exemplaires [**Diapo n°9**]. Ce comité regroupe des chrétiens progressistes dont certains vont s'engager dans un soutien plus ou moins actif au FLN comme Jean Urvoas, Robert Davezies ou encore Bernard Boudouresques. Le « maître d'œuvre » de la publication est Robert Barrat, célèbre journaliste [**Diapo n°10**]. Parmi les témoignages qui composent la brochure, deux retiennent l'attention, celui d'un jeune dominicain, Jean-Pierre Voreux, et celui de Stanislas Hutin, séminariste jésuite [**Diapo n°11**]. Tandis que Robert Davezies estimera que celui du premier était le plus lucide sur l'absence d'issue de la pacification, celui du second relate notamment le

sort d'un jeune berger de 14 ans, Boutout, torturé à l'électricité et qu'il photographiera pour témoigner. Un troisième témoignage, celui d'une femme, Marie-René Chéné, assistante sociale, relate un épisode exemplaire de la pacification, « L'opération Casbah », à Alger, fin mai 1956 [**Diapo n°12 & 13**]. Ce témoignage sera relayé par *Témoignage Chrétien* à la mi-juin. Un des témoignages de *Documents sur l'Algérie* relate cette opération, sous l'angle du sort réservé à des auteurs présumés de l'embuscade de Palestro, amenés en camion et massacrés alors.

Le préambule de la brochure aura pris la précaution de dénoncer les crimes commis par le FLN tout en rendant « *hommage aux unités de l'armée française qui se comportent avec correction et vaillance* ». Il est signé, entre autres, de grands noms comme François Mauriac, Louis Massignon, René Capitant, Paul Ricoeur, Henri Marrou ou encore Charles-André Julien, pour ne citer que ceux-là.

Après les publications du dossier Jean Müller et *Des Rappelés témoignent...*, d'autres initiatives se produisent : le général Paris de Bollardièrre demande à être relevé de son commandement le 28 mars 1957, Pierre-Henri Simon publie *Contre la torture* aux éditions du Seuil, la revue *Esprit* publiant de son côté en avril le texte de Robert Bonnaud, jeune historien, *La Paix des Nementchas* tandis qu'en juin 1957, Henri Alleg, journaliste d'*Alger républicain*, quotidien communiste d'Alger - interdit depuis septembre 1955 - et Maurice Audin, jeune mathématicien, sont arrêtés et torturés, des journaux et des intellectuels se mobilisant alors en leur faveur.

Pour conclure [afficher diapo n°14]

Il faut tout d'abord souligner, durant l'année 1957, l'importance de la mobilisation de certains milieux chrétiens contre la guerre d'Algérie ou tout au moins ses excès, ceci, en particulier, au nom d'un « dreyfusisme chrétien », à la fois pour l'honneur de la France et pour le respect des valeurs morales chrétiennes.

En matière de témoignages, le rôle des appelés fut déterminant à l'exemple des jeunes prêtres nantais comme de Jean Müller ou encore de Jean-Pierre Voreux, ces hommes du fait de leur âge comme de leur engagement chrétien ayant rapidement pris conscience des réalités de la soi-disant pacification avec l'instauration d'une guerre contre-insurrectionnelle créant les conditions d'une violence organisée comme d'une violence réactionnelle. Et ceci dans le contexte du mécontentement profond des appelés vivant une situation contrainte et forcée, jugée injuste.

Ces hommes et ces femmes qui ont dénoncé les exactions sont représentatifs de « l'engagement de conscience » qui les a amenés à témoigner, en bravant l'interdit comme les conseils qui ont pu leur être prodigués.

Ils ont donc choisi a minima une forme de « micro-résistance » sous forme de « micro-désobéissance ». Un des prêtres nantais appelés, Marcel Beauvineau, le dit explicitement, en indiquant qu'en rédigeant leur brochure ses auteurs avaient décidé « *de désobéir à des mises en garde qui [leur] semblaient injustifiées et lâches* ». Le

même, devenu vicaire à Herbignac, relatera, en 2016, qu'il fut dénoncé auprès des RG, en 1957, pour avoir écrit dans le bulletin destiné aux soldats de la paroisse un article intitulé « *Restez des hommes, restez des chrétiens* », ceci ayant ou être perçu comme une atteinte au moral de l'armée... Résister n'était donc pas sans risque !